

# Guin a fait la paix avec l'agglo

**SINGINE • Le Conseil communal renonce à se battre pour pouvoir quitter l'agglomération de Fribourg. Selon l'UDC, on bafoue la volonté populaire.**

MARC-ROLAND ZOELLIG

L'exécutif de Guin n'a plus l'intention de se battre pour divorcer de l'agglomération de Fribourg. Dans une prise de position officielle, lue mercredi soir par le syndic Kuno Philipona devant l'assemblée communale, l'exécutif assure avoir «épuisé toutes les possibilités juridiques et politiques» qui auraient permis d'atteindre cet objectif, qui lui avait pourtant été dicté par le peuple.

Le 9 février dernier, lors d'un scrutin consultatif, les citoyens de Guin avaient en effet voté 1681 (54,6% des votants) à se prononcer en faveur d'une sortie de l'agglo. Les démarches entreprises dans la foulée par le Conseil communal et ses représentants au sein des organes de l'agglo avaient toutefois fait long feu. Le 9 octobre, le Conseil d'agglomération avait refusé, par 28 voix contre 15, de modifier ses statuts pour autoriser une commune membre à regagner sa liberté avant 2023 (soit

15 ans à compter de l'entrée en vigueur desdits statuts).

Le mandat confié par les citoyens s'est révélé mission impossible, a reconnu en substance l'exécutif. Solliciter immédiatement une sortie de l'agglo pour le 31 décembre 2023? «Le Conseil communal et les conseillers d'agglomération de Guin considèrent que cette démarche serait politiquement imprudente et y renoncent», lit-on dans la prise de position de l'exécutif.

## La préfecture sera saisie

Cette attitude a fâché l'UDC locale, dont le président Stefan Siegenthaler a annoncé vouloir demander à la Préfecture de la Singine d'examiner la validité de cette décision, qu'il considère comme un désaveu de la volonté populaire. C'est la 2<sup>e</sup> fois déjà que les citoyens ne sont pas écoutés, a-t-il tonné. En 2008, Guin avait voté «non» à l'agglo par 61% des voix mais s'était retrouvé mino-

risé par le «oui» unanime des communes francophones.

La prise de position du Conseil communal ne constitue toutefois pas qu'un aveu de renoncement. La commune y affirme vouloir participer activement au développement futur de l'agglomération de Fribourg.

Mais elle pose plusieurs conditions à cette collaboration, énumérées mercredi soir par le syndic Kuno Philipona: d'autres communes singinoises doivent être invitées à rejoindre l'agglo, le RER Bulle-Romont-Fribourg-Berne doit s'arrêter à Guin, une zone tarifaire unique pour tout le périmètre de l'agglo doit être créée, et les projets d'agglomération déposés par Guin doivent être approuvés en 2015 par le Conseil d'agglomération. Ce dernier pourrait en outre faire l'objet de réformes structurelles. Pourquoi ne pas le transformer en association de communes?, suggère la prise de position. I

## COLLÉGIALITÉ MISE À MAL

Au chapitre financier, la hausse d'impôts approuvée par l'assemblée communale il y a tout juste une année porte ses fruits: le budget 2015, approuvé à l'unanimité des 100 citoyens présents mercredi soir, est bénéficiaire à hauteur de 850 000 francs malgré des charges s'élevant à 33,76 millions. L'endettement reste toutefois préoccupant.

Le Conseil communal doit également composer avec la fronde de l'un de ses membres. L'UDC Daniel Piller, responsable du dicastère des écoles, récolte en effet activement des signatures en faveur du référendum contre la nouvelle loi scolaire. Une loi pourtant appuyée sans réserve par ses collègues. Il faut dire que son entrée en vigueur ferait affluer quelque 350 000 francs de subventions cantonales dans les caisses communales. MRZ



FRIBOURG

## Quand le Conseil d'Etat sert la soupe de la Tuile

Une louche de chaleur humaine, une bonne dose de sourires, un zeste de lumière tamisée mais surtout, un «concentré d'humanité». La recette du Festival de soupes de la Tuile n'a pas perdu de sa saveur. Sa 10<sup>e</sup> édition se déroule jusqu'au 25 décembre sur la place Python, à Fribourg, dans le kiosque à musique. Ce sont plus de 80 litres de soupe qui sont servis chaque soir

(avec 250 visiteurs en moyenne). Mercredi, le Conseil d'Etat in corpore, accompagné de la chancelière, a participé au service (ici Maurice Ropraz et Georges Godel).

LIB/ALAIN WICHT



Galerie photo > [www.laliberte.ch](http://www.laliberte.ch)

FRIBOURG

## Découvrir la messe aux «Caté-Goûters»

STÉPHANIE SCHROETER

Comment faire découvrir aux enfants, mais aussi à leurs parents, la messe ou tout simplement la foi? La paroisse Saint-Maurice, dans le quartier de l'Auge en Vieille-Ville de Fribourg, a élaboré sa propre recette: les «Caté-Goûters». Chaque samedi dès le 13 décembre, parents et enfants ont rendez-vous à 16 h 30 dans la salle paroissiale de la rue de la Lenda en face de l'église Saint-Maurice. Une rencontre suivie, à 17 h 30, par une messe en famille.

Les ingrédients sont simples mais efficaces. Tandis que les parents discutent et échangent autour d'une boisson chaude, leurs enfants, âgés de 2 à 10 ans, sont pris en charge dans une autre salle. Au menu: un goûter mais surtout une histoire de la vie d'un saint racontée par trois couples et deux mamans qui se relaieront chaque samedi. «Nous souhaitons faire bouger les choses en utilisant les atouts de la Basse-Ville qui est un bel endroit doté d'une vraie communauté et d'une bonne ambiance. L'idée est que tout cela ne meurt pas», explique en substance Pierre

Portenier, membre du Conseil de paroisse.

**Et de préciser** que ces «Caté-Goûters» permettent aux parents parfois fatigués, une fois les magasins fermés, de venir se détendre. «Une équipe de jeunes étudiants ainsi qu'un séminariste seront également présents ponctuellement», ajoute Pierre Portenier pour lequel ce concept offre un lieu aux familles à la recherche d'une communauté paroissiale chaleureuse.

**Ces familles**, issues aussi bien de la Vieille-Ville que du Grand Fribourg, catholiques pratiquantes ou non, auront la possibilité d'assister à une messe dès 17 h 30. Une cérémonie courte, simple et bercée de musique sacrée durant laquelle les enfants pourront, s'ils le souhaitent, participer activement. L'occasion de découvrir une église Saint-Maurice fraîchement repeinte et abritant une magnifique crèche napolitaine visible jusqu'au 2 février. I

> Tous les samedis dès 16 h 30, sauf durant les vacances scolaires, rue de la Lenda 13, à Fribourg. Messe à l'église Saint-Maurice à 17 h 30.

COMMUNES EXPRESS

## Budget déficitaire

AUTIGNY

> **Budget 2015** Déficit d'environ 88 000 francs pour un total de charges de 2,96 millions.

> **Investissements 2015** Total de 50 000 francs, 30 000 francs pour la réfection du toit de la halle polyvalente et 20 000 francs attribués à la réserve pour le remplacement de conduites d'eau potable.

> **Modification** du règlement communal relatif à l'évacuation et à l'épuration des eaux acceptée à l'unanimité.

> **Election** de Rodolphe Rimaz comme membre de la commission financière.

> **Planification financière 2015-2019:** La commune adoptera une politique prudente en la matière selon le syndic, mais des investissements sont cependant déjà planifiés pour le réseau routier et le Plan général d'évacuation des eaux dès 2017.

> **Informations** sur le projet de fusion Sarine-Ouest. Dès 2015, des séances d'informations communes devraient avoir lieu dans l'optique d'un prochain vote consultatif. Le Conseil communal a annoncé être favorable au projet de fusion.

> **Divers:** remerciements à Martin Wettstein, syndic depuis 2006, qui a transmis le témoin à Philippe Chassot le 1<sup>er</sup> juillet.

> **Participation** mardi soir: 38 citoyens.

> **Source:** Philippe Chassot, syndic. NR

PUBLICITÉ